

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS 9450
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M23-000349

203820

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9450 Société :

Actif

Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom :

BEN CHEIKH WHAIB

Date de naissance : 26.08.1955

Adresse :

Residence Ibnou Khatib Rue Souk

app 10 5^e etage Marais CASABLANCA

Tél. 0661 18 11 27 Total des frais engagés : 177,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. NAJJARA AMINE
CHIRURGIEN DENTISTE
258, Bd. Mustapha EL MAANI
CASABLANCA - Tél. : 05 22 20 22 23

Date de consultation : 28.04.2024

Nom et prénom du malade : Bencheikh WHAIB Age : 68 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Conseil Habi Dentaire (infection)

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 30.04.2024

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/04/24	Consultation Antécédents	D ns	100,00 Dhs	DR. NAILA DENTISTE CHIRURGE DENTISTE 28, Bd. MULAY EL HASSAN CASABLANCA - TEL : 0522 202 203

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ACHARAF SAHIB Dr SAHIB Mohammed Amine 96, Rue Socrate Maârif - Casablanca Tél: 05 22 25 22 09	23/04/2024	177,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

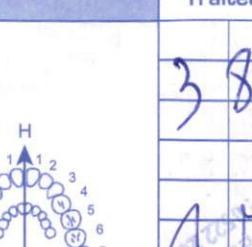
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
	38	atm	9
			Coefficient des travaux
			300
			2404/24
			2404/24

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CENTRE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Dr. Amina NAJJARa

Chirurgienne Dentiste

Iauréat de la Faculté de Médecine Dentaire- Casablanca

Soins Dentaires Esthétique – Prothèse

Chirurgie Orale – Orthodontie - Parodontie

Casablanca le 23/04/2017 الدار البيضاء في

Facture N° : 130 / 2017

Je soussigné Dr. NAJJARa Amina Avoir reçu le patient (e)
..... Bencherif Kit. X A.H.I.B.

A qui, on a réalisé une prothèse Consultation à l'entier

..... 38

..... 130 / 2017

ICE : 001894036000010-IDF : 18810664-CNSS :541972- INP :094166055 –patente.34301376
258 ,mustapha lamaani 1^{ère} étage N 3 CSABLANCA

Dr. NAJJARa
CENTRE DE CHIRURGIE DENTAIRE

CENTRE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Dr. Amin NAJJARA

Chirurgienne Dentiste

Soins Dentaires- Dentisterie Esthétique

Prothèse

Chirurgie Orale – Orthodontie - Parodontie

مركز طب وجراحة الأسنان

ذة. أمينة نجارة

علاج الأسنان - جراحة - تعويض

الأسنان

أمراض اللثة -- تقويم الأسنان

Casablanca Le

23/04/2024

Bencheikh WAHIB

(157,20)

1) Augmentation

S.V.

PHARMACIE ACHARAF SARL
Dr SAHIB Mohammed Amine
96, Rue Socrate Maârif - Casablanca
Tél: 05 22 25 22 09

Mont

1 CP
(20,60)

28/10

MT 8

2) Augmentation

S.V.

28/10

com

MT

1 CP

28/10

MT 8

- amidi
- m.

3) Augmentation

S.V.

com

18 177,80

32

Dr. NAJJARA Amine
CHIRURGIEN DENTISTE
258, Bd. Mustapha MAANI
CASABLANCA - TÉL: 05 22 22 09 2024

Molgam®

ACIDE TIAPROFENIQUE

200 mg

10 comprimés

Anti-inflammatoire

LOT : 1131
PER : 12 - 26
P.P.V : 20 DH 60

Laboratoires Pharmaceutiques Pharma 5

Molgam 200mg boîte de 10 comprimés



6118000091998

Composition :
Acide tiaprofénique 200mg
Excipients q.s.p un comprimé

Laboratoires Pharmaceutiques Pharma 5
Yasmine LAHLOU FILALI Pharmacien Responsable

A.M.M. : 235 DMP/21/NNP

Respecter les doses prescrites
Liste II

مولگام

حامض التيابروفيينيك

200 ملغم

10 أقراص

مضاد للالتهاب

مختبرات الصيدلية فارما 5

Indications : • Traitement symptomatique de la douleur au cours des manifestations inflammatoires dans les domaines ORL (bouche, gorge, nez, oreille) et stomatologique.
• Poussées aiguës d'arthrose, lombalgie. • Affections aiguës post-traumatiques bénignes de l'appareil locomoteur. • Dysménorrhées après recherche étiologique.
• Rhumatismes inflammatoires chroniques ; notamment polyarthrite rhumatoïde.
• Arthroses douloureuses et invalidantes.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C

Fleximat

M

Molgam® 200mg 10 comprimés

A16161

AUGMENTIN



1g/125 mg

16 SACHETS

poudre pour
suspension
buvable
en sachet

أو غفنتان 1 غ/ 125 مل
اموكسيسيلين/الحمض كلافولانيك
مسحوق لمستحلب في كيس قابل للشرب

AUGMENTIN 1 g/125 mg
16 sachets



6 1118000 160182

AUGMENTIN

1g/125 mg

..... هذا الدواء قد يسبب حالات حساسية.
يحفظ بعيدا عن متناول ومرأى
الأطفال، تحت درجة حرارة
أقل من 25° و بعيدا عن الرطوبة.
اقرروا النشرة بالتنباه قبل الاستعمال

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda,
Région de Rabat

Information médicale :
GlaxoSmithKline Maroc
42-44 Angle Bd Rachidi
et Rue Abou
Hamed AlGhazali,
Casablanca 20 000



AUGMENTIN

buvable en sachet
poudre pour suspension

1g/125 mg

AUGMENTIN

1g/125 mg
Sachets

..... sachet(s) fois par jour à
prendre de préférence au début des repas,
pendant jours.
Lire attentivement la notice avant emploi.
كيس...مرة في اليوم يتناول من الأفضل قبل الأكل، خلا... يوم.

Uniquement sur ordonnance
RESPECTER LES DOSES PRESCRIPTIONS

PPV: 157,20 DH
LOT: 653581
PER: 07/2025



AUGMENTIN

1g/125 mg

Composition :
Amoxicilline 1g
(sous forme trihydratée)
Acide clavulanique 125mg
(sous forme de clavulanate de
potassium).
Contient de l'aspartam (environ
30mg).

Mise en garde spéciale : risque
d'allergie.

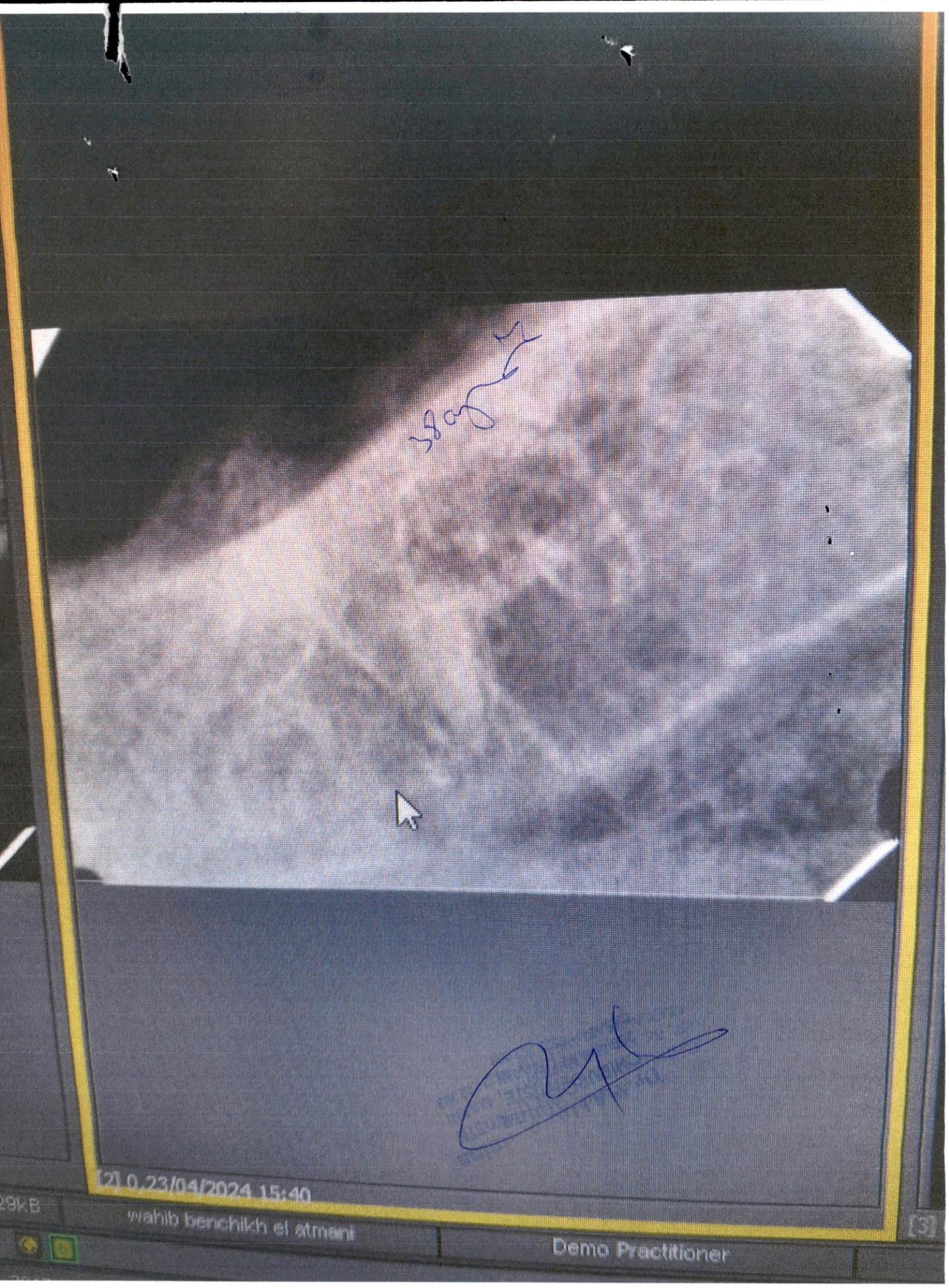
Voie orale

Tenir hors de la portée et de la
vue des enfants.

Conserver à une température
inférieure à 25°C et à l'abri de
l'humidité.



B200969-01



29KB

[2] 0,23/04/2024 15:40

wahib_bençikh el_atmani

Demo Practitioner

38 av

146

52kB

[2] 0,22/04/2024 16:37

Wahib_benchikh el zirman

[3] 0,22